

Amicale UTT Assemblée Générale du 8 avril 2003 Projet de Compte-rendu

Personnes présentes : 36
Procurations : 32
Soit 68 voix / 108 adhérents

Ordre du jour :

- Accueil
- Validation du compte-rendu de l'AG du 4/03/02
- Prévisions 2003
 - élection du bureau
 - actions projetées 2003 et budget prévisionnel 2003
- Bilan 2002
 - bilan moral 2002
 - actions 2002 et bilan financier 2002

I – ACCUEIL

Cette année encore nous réunissons l'Assemblée Générale de l'Amicale afin de faire le point sur l'année écoulée et préparer celle qui débute. Le bureau de l'Amicale et toute l'équipe d'animation remercient tout ceux qui ont pu se rendre disponible pour assister à cette réunion.

Petit rappel, toujours nécessaire, l'Amicale de l'UTT étant une association « loi de 1901 » elle n'est pas liée au calendrier universitaire et fonctionne selon le calendrier civil. Elle a pour objectif de proposer des activités ou services dans les domaines des loisirs et de la culture à ses adhérents : membres du personnel de l'UTT et toute personne dont l'activité professionnelle est principalement liée à l'UTT et qui ne bénéficie pas des services d'un comité d'entreprise ou d'une amicale par ailleurs (doctorants, chercheurs invités ou post-docs, intervenants permanents).

Cette année, pour des raisons pratiques, la présentation traditionnellement prévue dans les A.G. sera légèrement modifiée. Après le bilan moral, seront présentées d'abord les activités prévues cette année et ensuite seulement celles effectuées l'année dernière; d'autre part, l'aspect financier de chaque activité sera présenté au fur et à mesure.

II – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G. DU 4/03/02

Le compte-rendu de l'A.G. du 4.03.02 a été approuvé à l'unanimité des voix.

III – BILAN MORAL

Le bureau est actuellement constitué de :

Isabelle LECLERCQ – présidente
Kristine BROUSSET – secrétaire
Caroline VANHERSECKE – trésorière

Ce bureau est complété par un comité d'animation constitué de :

Thierry ADNOT, Philippe BELLOY, Thierry BOULOGNE, Léone ETIENNE, Benoît EYNARD,
Bernadette KNAUF, Céline MERCIER, Christine NININO, Geneviève ROBERT,
Lionel ROUCOULES, Valérie THEVENIN, Nicolas THOREL et Catherine YENDJADJ.

Ces personnes prennent en charge un domaine d'activité ou interviennent sur une action spécifique ponctuelle, tiennent les permanences de l'Amicale ou apportent leur aide pour l'organisation de certains événements (par ex. Noël).

En fin d'année 2002 l'Amicale regroupait 125 adhérents (sur près de 230 personnes travaillant à l'UTT).

IV – Actions 2003

a) modification du bureau et du comité d'animation

Kristine BROUSSET souhaite libérer le siège de Secrétaire de l'association. D'autre part les autres postes du bureau peuvent bien sûr être assurés par d'autres personnes si des adhérents désirent présenter leur candidature.

Elections :

- ➔ candidates au poste de secrétaire : Marie-Hélène COPIN et Christelle DANAU
- ➔ candidats sur d'autres postes : aucun

Résultats du vote :

- Marie-Hélène COPIN et Christelle DANAU ont été élues toutes les deux à l'unanimité des voix et exerceront conjointement la fonction de secrétaire; (*voir note en fin de document*)
- Isabelle LECLERCQ (Présidente) et Caroline VANHERSECKE (Trésorière) ont été reconduites dans leurs fonctions respectives à l'unanimité des voix.

D'autre part, en raison de son congé maternité, C. MERCIER ne pourra plus assurer la vente des produits MATHON et K. BROUSSET, pour des raisons personnelles, ne pourra plus tenir la permanence du mardi. B. KNAUF accepte de reprendre son créneau horaire. De même, V. THEVENIN a accepté de reprendre l'activité « oenologie » à la place de B. EYNARD qui ne peut plus s'en occuper.

Il devient de plus en plus difficile pour chacun d'entre-nous d'assumer des responsabilités au sein de l'Amicale car cela représente du temps qu'il n'est pas toujours facile d'accorder avec les horaires et charges de travail et les contraintes familiales. Aussi, un appel est lancé aux bonnes volontés pour venir renforcer l'équipe d'animation.

b) actions projetées en 2003

Comme vous l'avez remarqué, la cotisation n'a pas augmenté. Pour 2003, elle reste donc à 18 € (ou 9 € pour les personnes en CEC ou en contrat de courte durée < 6 mois).
A l'heure actuelle l'Amicale a enregistré exactement 108 adhésions.

- Spectacles/concerts

L'Amicale participe financièrement à l'achat de tous les billets de spectacle qu'elle acquiert pour les Amicalistes. Une action plus particulière étant menée spécialement pour Les Nuits de Champagne, le Festival de Guitares (mini. 30 p.), les concerts d'artistes célèbres, cirque (mini 10 p.) ou grands spectacles avec une participation de l'Amicale de 5 €.

- Un week-end alliant œnologie et joies de la neige à Châtel les 29-30 et 31 mars 2003 (26 participants)

- Une sortie à Eurodisney (29/03/03 – 53 participants)

- Un repas de fin d'année les 6 ou 13/12/03, (le traiteur n'est pas encore défini)

- L'activité « œnologie » : 5 € / participant

- Les billets de train Troyes-Paris ne sont plus proposés car la SNCF ayant changé sa politique de vente, l'UTT -à qui l'Amicale les achetait- ne peut plus les acquérir à des tarifs intéressants.

- Les entrées NIGLOLAND . Le tarif a augmenté et l'Amicale a reporté cette hausse sur le prix de vente aux amicalistes, soit 10,50 € l'entrée (participation Amicale : 1 € / entrée)

- Les séances VIVAFORM à tarif préférentiel : VIVAFORM ayant changé (et considérablement augmenté) ses tarifs, un sondage sera effectué pour décider de l'avenir de cette activité.

- Piscine :

- Chartreux et/ou Vouldy : Cartes 10 entrées « adulte » 17 € (au lieu de 23 €)
ou « enfant » 7 € (au lieu de 10,50 €)

- Chartreux uniquement : Baby club (bébé nageurs) et Aquagym: 40€ (au lieu de 50€)
la carte de 11 séances

- L'arbre de Noël des enfants du personnel le 6 ou 13/12/03 en fonction de la date du FCE , car cet examen occupe les salles pouvant être utilisées pour le goûter. La participation de l'Amicale restera de 23 € (parent amicaliste) ou 12 € (parents non amicalistes) par enfant.

- Cinéma :

- tickets de cinéma à 5,50 € (tarif stable, malgré l'augmentation des prix de Ciné-City)
- projection privée et avant-première selon l'actualité cinématographique
- horaires, informations et critiques cinématographiques : actualisation hebdomadaire.
La liste de diffusion gérée par M.H. Copin est ouverte à tous les amicalistes intéressés.

- Les tickets de location de K7 et DVD à TROYES VIDEO - bd du 14 Juillet.

et toujours les diverses actions de la centrale d'achat (pommes, gâteaux, volailles, chaussettes, produits MATHON, ...)

Pour de plus amples renseignements : voir le site de l'Amicale sur l'Intranet de l'UTT ou venir aux permanences de l'amicale en H006 les mardi et vendredi de 12h à 14h (téléphone : 8036).

Des projets sont à l'étude :

- un barbecue,
- entrées bowling,
- trou à pêche,
- entrées patinoire,
- ...

mais l'Amicale manque de personnes pour prendre ces projets en main.

c – budget prévisionnel

Nous espérons recevoir les cotisations de près de plus de 130 adhérents, soit un apport de 2.340 €. L'UTT a versé 9.908 € (65.000 F) au titre de la subvention allouée par le Ministère.

V – Actions 2002

La cotisation était de 18 € et 9 € pour les personnes en CEC ou en contrat de courte durée < 6 mois.

La plupart des actions de l'Amicale ainsi que les informations statutaires la concernant sont consultables sur le site intranet de l'Amicale qui est disponible à l'adresse www-Amicale. C'est Nicolas THOREL qui a créé et maintient ce site à jour.

En voici la liste :

- Spectacles/concerts (*Catherine*)

L'Amicale a participé financièrement à l'achat de tous les billets de spectacle acquis pour les Amicalistes. Une action plus particulière a été menée spécialement pour Les Nuits de Champagne, le Festival de Guitares (mini. 30 p.), les concerts d'artistes célèbres, cirque (mini 10 p.) ou grands spectacles avec une participation de l'Amicale de 5 €.

- Un week-end à Châtel en avril 2002 (*Thierry et Caroline*)

- Une sortie au Zoo d'Amnéville (27/04/02 – 55 participants) (*Bernadette*)

- Un repas de fin d'année le 7/12/02 chez GOUSSIN traiteur à Rosières (près de 60 personnes) (*Kristine*) ;

- Un barbecue aux Terres-Rouges avec initiation au ski nautique en juin 2002 (*Bernadette et Thierry*)

- L'activité « CEnologie » (*Benoît et Lionel*)
- Les billets de train Troyes-Paris (*Isabelle*)
- Les entrées NIGLOLAND (*Catherine*)
- Les séances VIVAFORM à tarif préférentiel (*Caroline*)
- Les tickets de location de K7 et DVD à TROYES VIDEO (*Kristine*)
- Piscine (*Kristine*) :
 - Cartes d'entrée « adulte » ou « enfant »
 - Baby club (bébé nageurs)
 - Aquagym
- L'arbre de Noël des enfants du personnel le 14/12/03 (concernant pour moitié des enfants d'amicalistes et de non-amicalistes) (*Bernadette*)

Conformément à la décision prise lors de la précédente assemblée générale, la participation de l'Amicale au cadeau des enfants a varié selon que l'un au moins des parents était Amicaliste (23 €) ou pas (12 €).

Le goûter et le divertissement de Noël ont largement été pris en charge financièrement par l'UTT.

- L'Amicale a développé son activité « cinéma » en proposant :
 - Les tickets de cinéma à 5,5 € la place (*Kristine*)
 - Une avant-première du film « Harry Potter » (*Marie-Hélène*)
 - Information hebdomadaire (horaires, critiques) sur les sorties cinématographiques à Troyes (*Marie-Hélène*): création d'une liste de diffusion ouverte à tous les amicalistes intéressés

A la centrale d'achat L. ETIENNE (K7 vidéo vierges) et C. NININO (chocolats LEONIDAS), Céline MERCIER (ustensiles MATHON), Philippe BELLOY (produits du vergers), Martine BOUGEAT (biscuits MISTRAL) et Isabelle LECLERCQ (chaussettes et sous-vêtements TISSEL) ont fait régulièrement des offres très alléchantes.

Tous ces services ont été assurés depuis le local de l'Amicale en H006 lors des permanences assurées :

les mardis de 12h00 à 14h00 (principalement par Isabelle et Kristine),
les vendredis de 12h15 à 14h00 (principalement par Caroline, Bernadette et Marie-Hélène).

Les adhérents peuvent très facilement contacter l'Amicale par tél. au poste 8036 aux horaires indiqués ci-dessus ou par e-mail à l'adresse Amicale@utt.fr.

c – bilan financier 2002 (*Caroline*)

Le fonctionnement de l'Amicale a été assuré par les cotisations des adhérents (2034 €) et une subvention versée par l'UTT dans le cadre de son contrat d'établissement avec le Ministère (9910 €).

Voir tableau en annexe.

VI - QUESTIONS DIVERSES

- L'Amicale peut-elle/doit-elle s'occuper des chèques vacances ?
- Est-il possible de créer un Fonds Social au sein de l'Amicale pour favoriser l'accès des personnes ayant des difficultés financières et/ou une famille nombreuse aux différentes activités de l'Amicale ?

Ces deux questions ont fait l'objet de discussions animées, notamment en ce qui concerne la prise en compte des revenus (informations confidentielles) des personnes susceptibles d'être concernées, mais aucun consensus n'a été trouvé : ces deux questions restent donc en suspens.

A ce propos, la Trésorière a fait remarquer que le paiement en plusieurs fois était possible et l'éventualité d'une participation financière plus importante de l'Amicale (par exemple un tarif très réduit voire la gratuité pour les enfants...) pour 1 ou 2 sorties annuelles a été évoquée.

NB : Modification concernant le poste de Secrétaire, attribué à l'unanimité conjointement à Marie-Hélène COPIN et Christelle DANAU :

pour des raisons pratiques, Christelle DANAU a finalement préféré renoncer à partager le poste de Secrétaire - qui sera donc occupé uniquement par Marie-Hélène COPIN - et rejoindre le comité d'animation de l'Amicale.

Fait à Troyes,
le 30 mai 2003